

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-1248/SG/FP autorisant un contrôleur du cadre territorial des Contributions, en service aux Contributions directes, à suivre un stage de formation professionnelle à l'Ecole nationale des Impôts.

n° 72-1248/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
23 août 1972

Numéro JO
n° 17 du 10/09/1972

Date du numéro
10 septembre 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. Abdoukader Guedi Robleh, contrôleur de 2° classe, 2° échelon, du cadre territorial, en service aux Contributions directes, est autorisé à suivre un stage de formation professionnelle de contrôleur stagiaire des impôts à l'Ecole nationale des impôts, 1, rue Ledru, Clermont-Ferrand (63).